

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Gravelines-porte>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Gravelines : Défaut de serrage de deux fixations d'une porte d'accès de l'enceinte de confinement du réacteur**

5 août 2013

France : Gravelines : Défaut de serrage de deux fixations d'une porte d'accès de l'enceinte de confinement du réacteur

Le 5 août 2013, un serrage insuffisant de deux fixations de la porte d'accès permettant d'introduire du matériel à l'intérieur du bâtiment réacteur est constaté sur l'unité de production n° 3.

Ce que dit EDF :

Ecart de serrage de fixations sur une porte d'accès au bâtiment réacteur de l'unité de production n° 3

13/12/2013

Le 5 août 2013, un serrage insuffisant de deux fixations de la porte d'accès permettant d'introduire du matériel à l'intérieur du bâtiment réacteur est constaté sur l'unité de production n° 3. Les deux fixations font l'objet immédiatement d'un resserrage et les 86 autres points d'ancrage de la porte sont contrôlés. Les résultats sont satisfaisants, et l'intégrité de l'enceinte de confinement n'a pas été remise en cause.

Cet écart aux règles d'exploitation a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 8 août 2013 au niveau 0, de l'échelle INES qui en compte 7.

Après concertation avec l'ASN, la centrale a reclassé cet événement en niveau 1, le 12 décembre 2013 compte tenu de la détection tardive de cet écart qui date de l'arrêt pour rechargement de 2012.

<https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45959.html>

Ce que dit l'ASN :

Défaut de serrage de deux fixations d'une porte d'accès de l'enceinte de confinement du

réacteur

Paris, le 26 Décembre 2013

Le 13 décembre 2013, l'exploitant du centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Gravelines a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif à un défaut de serrage de deux dispositifs de fixation de la porte circulaire en acier servant à obturer l'entrée par laquelle les matériels et outillages encombrants sont amenés à l'intérieur de l'enceinte de confinement du réacteur. Cette porte d'accès est seulement utilisée pendant les arrêts pour maintenance du réacteur.

Le défaut de serrage des deux dispositifs de fixation de la porte d'accès est dû à la mise en œuvre d'une procédure inadaptée.

L'enceinte de confinement est un bâtiment étanche en béton armé à l'intérieur duquel se trouvent notamment la cuve, le cœur du réacteur et les générateurs de vapeur. Elle constitue la troisième des trois barrières existant entre les produits radioactifs contenus dans le cœur du réacteur et l'environnement (la première barrière est la gaine du combustible, la deuxième est le circuit primaire). La troisième barrière est destinée à retenir, en cas d'accident, les produits radioactifs qui seraient libérés lors d'une rupture du circuit primaire.

En situation accidentelle, l'étanchéité de la troisième barrière peut ne pas être garantie si deux dispositifs de fixation de la porte d'accès de l'enceinte de confinement sont desserrés.

Dès la constatation de cet écart, le 5 août 2013, la remise en conformité des deux fixations a été réalisée et les quatre-vingt-six autres fixations de la porte ont été contrôlées. Les résultats de ces contrôlés ont été satisfaisants.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, les travailleurs et l'environnement.

Cet événement a été initialement déclaré à l'ASN le 7 août 2013 au niveau 0 de l'échelle INES. Compte tenu de la mise en œuvre d'une procédure inadaptée et de la détection tardive de l'écart, l'ASN a demandé à l'exploitant de reclasser l'événement au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidentes-des-installations-nucleaires/Defaut-de-serrage-de-deux-fixations-d-une-porte-d-acces-de-l-enceinte-de-confinement-du-reacteur>